



Le : 28 AOUT 2026 في :

Réf : 271/2026

المرجع :

LETTRÉ DE CONSULTATION DE PRIX

Exercice budgétaire 2026

Objet : Consultation de prix pour la réservation et l'achat d'espaces publicitaires ainsi que la publication d'annonces et d'insertions

I. NATURE ET CONSISTANCE DE LA PRESTATION

La présente consultation a pour objet la réservation et l'achat d'espaces publicitaires ainsi que la publication d'annonces et d'insertions publicitaires de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCIS TTA), sur des supports papier (journaux nationaux et régionaux), des sites web, ainsi que sur différents supports de presse et de communication électronique et audiovisuelle, conformément aux prestations définies ci-après.

1. Types d'espaces publicitaires et supports de diffusion

La prestation comprend la mise à disposition et la diffusion des annonces et communications de la CCIS TTA sur les supports suivants :

- **Médias imprimés** : journaux, magazines, brochures économiques, guides d'affaires, etc.
- **Médias numériques** : sites web spécialisés, plateformes d'information économique, réseaux sociaux, newsletters digitales, presse électronique, etc.
- **Affichage publicitaire** : panneaux publicitaires, affichage urbain, écrans LED dans des lieux stratégiques, etc.
- **Médias audiovisuels** :
 - radios à diffusion nationale et régionale ;
 - chaînes de télévision nationales.

2. Formats et spécifications des annonces

Les espaces publicitaires seront attribués selon les formats suivants :

a) Médias imprimés – Presse écrite (journaux/magazines)

- Encarts publicitaires en pleine page, demi-page ou quart de page ;
- Annonces dans des pages ou rubriques spécifiques : économie, entreprises, événements, etc.

b) Médias numériques

- Bannières publicitaires aux formats 300 × 250 px et 728 × 90 px ;



- Vidéos promotionnelles et spots publicitaires ;
- Publications sponsorisées sur les réseaux sociaux, notamment Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube.

c) Affichage publicitaire

- Affiches statiques et numériques sur le réseau d'affichage urbain ;
- Spots diffusés sur des écrans LED en extérieur ou en intérieur, notamment dans les centres commerciaux et lors d'événements économiques.

3. Adaptation des contenus publicitaires

Le prestataire devra assurer, si nécessaire :

- l'adaptation des contenus publicitaires aux différents supports de diffusion (formats web, print, vidéo et audio) ;
- le respect de la charte graphique et des exigences de communication de la CCIS TTA.

II. LIVRABLES

Le prestataire devra fournir à la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima les livrables suivants :

1. Un rapport détaillé relatif à la diffusion des campagnes publicitaires, précisant notamment les dates et heures de publication, les supports et plateformes utilisés ainsi que les statistiques d'audience disponibles ;
2. Des captures d'écran, photographies ou vidéos attestant de la diffusion effective des annonces sur les différentes plateformes et supports utilisés ;
3. Les justificatifs de publication, notamment les exemplaires des journaux et magazines, les captures d'écran et les photographies des affichages réalisés.

La réception des prestations ne pourra être prononcée qu'après vérification et validation des livrables précités par la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

III. ENGAGEMENTS DU PRESTATAIRE

Le prestataire s'engage à :

1. Assurer la diffusion des annonces et insertions dans les espaces publicitaires commandés, aux dates et horaires convenus avec la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima ;
2. Garantir une visibilité optimale des annonces publicitaires sur les supports et plateformes sélectionnés ;
3. Fournir, après chaque campagne publicitaire, un rapport détaillé précisant les conditions de diffusion, les performances réalisées et, lorsqu'elles sont disponibles, les données relatives à l'audience ;
4. Respecter les normes éthiques et les dispositions légales applicables en matière de communication et de publicité, en veillant notamment à l'absence de tout contenu discriminatoire ou contraire à la législation en vigueur ;

5. Intervenir dans les meilleurs délais en cas de problème technique et assurer, le cas échéant, la correction ou la reprise de la diffusion en cas d'interruption ou d'erreur.

IV. ENGAGEMENTS DE LA CCIS TTA

La CCIS TTA s'engage à :

1. Fournir au prestataire toutes les informations et tous les documents nécessaires à la réalisation des prestations ;
2. Avant chaque opération publicitaire ou campagne promotionnelle, préciser dans la lettre de commande les noms des médias imprimés et numériques concernés, ainsi que les villes de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima concernées par l'affichage urbain et les noms des chaînes de radio et de télévision nationales retenues.

V. MODE DE PASSATION ET DURÉE DU CONTRAT

La présente prestation fera l'objet d'un contrat annuel conclu entre la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et le prestataire retenu (**l'offre la moins distante**).

Le contrat prendra effet pour une durée d'une année à compter de sa date de notification ou de signature, conformément aux dispositions contractuelles applicables.

VI. MODALITÉS DE RÈGLEMENT

La CCIS TTA s'acquittera des sommes dues au prestataire par virement bancaire au compte de la société indiqué dans son relevé d'identité bancaire (RIB).

Le paiement sera effectué sur présentation des factures correspondant aux prestations effectivement réalisées, sur la base des quantités réellement exécutées et des prix unitaires figurant dans le bordereau des prix unitaires.

Les factures devront être établies en chiffres et en lettres, datées, signées et cachetées par le prestataire, conformément à la réglementation en vigueur.

VII. MODALITÉS DE DÉPÔT DES OFFRES

La date et l'heure limites de réception des offres sont fixées au : **Vendredi 04 septembre 2026 à 16h30.**

Les offres des concurrents peuvent être déposées selon l'une des modalités suivantes :

- Par voie électronique, à l'adresse suivante : r.ccistta@hotmail.com ;
- Soit déposées contre récépissé, au Bureau d'Ordre du Département Administratif et Financier de la CCIS TTA, sis à l'angle de l'avenue Hariri et de la rue Ibn Taimya, à Tanger ;



- Soit envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (CCIS TTA).

Toute offre reçue après la date et l'heure limites fixées ci-dessus ne sera pas prise en considération.

VIII. BORDEREAU DES PRIX

Désignation	Unité de mesure	PU TTC
Prix N° 1 : Médias imprimés (Presse écrite (journaux/magazines) :	Numéro de publication	
1.1 Encarts publicitaires pleine page. Plein page 50 H x 32 L		
1.2 Encarts publicitaires demi-page 1/2 page 50 H x 15,7 L	Numéro de publication	
1.3 Encarts publicitaires quart de page 1/4 page 17,5 H x 21 L	Numéro de publication	
1.4 Annonces en pages spécifiques 8 MODULES 20 H X 8.5 L (économie, entreprises, événements, etc.).	Numéro de publication	
Prix N° 2 : Médias numériques	Forfait	
2.1 Achat d'espace Bannières publicitaires (formats : 300x250 px) Forfait 24 heures		
2.2 Achat d'espace Bannières publicitaires (formats 728x90 px,.) forfait 24heures	Forfait	
2.3 Achat d'espace de diffusion de Vidéos promotionnelles et spots publicitaires. Forfait 24 heures	Forfait	
2.4 achat d'espace bannières publicitaire comportant un lien sur la plateforme du	Forfait	



réseau social Facebook Forfait 24h : Le ratio image de 1.91:1 La résolution : de 1 080px par 1 080px Titre ≤ de 25 caractères, Descriptions ≤ 30 caractères.		
Prix N°3: Affichage publicitaire: 3.1 Affiches statiques et numériques le réseau d'affichage urbain Forfait 3 jours	Forfait	
3.2 Achat d'espace de diffusion de Spots sur écrans LED en extérieur ou en intérieur (centres commerciaux, événements économiques). Forfait 3jours	Forfait	

